

[Aller au menu \[#banner-nav\]](#)

[Aller au contenu \[#content-wrap\]](#)

[Aller à la recherche \[#search\]](#)



Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers

Université de Poitiers

[#]

Gazette de l'IRIAF N°25

OCTOBRE 2013

[L'interview Thomas Rogauime \[#art1\]](#)

[Des apprenants, plusieurs réalités \[#art2\]](#)

INTERVIEW DE THOMAS ROGAUME

L.G. : Cette nouvelle rentrée tient-elle ses promesses ?

T.R. : Oui ! L'insertion professionnelle de nos tout juste diplômés est très bonne. Nous faisons partie des composantes de l'Université qui voient leurs effectifs se renforcer, ce qui est, aussi, très positif. Cette augmentation est, en partie, la conséquence du travail réalisé sur notre communication afin de montrer la qualité de nos diplômés.

Un point très positif concerne également la formation tout au long de la vie. En effet, au-delà de notre rôle inhérent qui est la formation initiale, en lien avec les objectifs de l'Université, l'IRIAF s'est fortement investi dans la reprise d'études, les contrats d'apprentissage ou professionnels et autres dispositifs. Les chiffres de cette année sont, de ce côté, éloquentes. Ils montrent la réelle adéquation de nos diplômes avec les attentes et besoins du monde socio-professionnel.

Un autre point positif tient au nombre d'étudiants étrangers et au nombre de nationalités qu'ils représentent. Cela montre l'attrait et la reconnaissance de nos formations, reconnaissance qui s'exporte au-delà de nos frontières.

L.G. : Quels sont les rendez-vous à ne pas manquer en ce début d'année ?

T.R. : Nous avons beaucoup de chantiers à mener pour continuer notre développement, dynamiser l'IRIAF et faire connaître et reconnaître nos formations. En ce début d'année, le rendez-vous prioritaire est l'accueil et l'intégration de nos étudiants. Leur diversité géographique, culturelle et professionnelle est une force insoupçonnée, une chance. A nous de les conduire sur le chemin du partage, de l'enrichissement mutuel et de l'émulation collective.

L.G. : Quelles attentes des équipes pédagogiques ?

T.R. : Nous formons nos étudiants à être de bons professionnels, mêlant connaissances fondamentales, techniques, opérationnelles et ouverture d'esprit. Comme je le dis souvent, au-delà du savoir-faire qui doit être optimal, l'étudiant doit acquérir un savoir être. Les échanges continus entre étudiants, enseignants et professionnels leurs permettent d'atteindre cet objectif : être un collaborateur et un professionnels de qualité.

L.G. : Vous nous annoncez « beaucoup de chantiers »...

T.R. : ... beaucoup de projet. Peut-être trop ! Non je ne le pense pas. Tous ces projets s'intègrent au sein du Chantier « Prospection-Stratégie » qui de manière collective et en lien avec nos partenaires a eu pour enjeu durant l'année 2012-2013 de dessiner l'IRIAF de 2018. A nous maintenant de mettre en œuvre les actions permettant d'atteindre nos objectifs : diversité de l'offre de formation, développement de la formation tout au long de la vie, valeurs à défendre, accueil de nos étudiants, dynamisme des actions de recherche, collaborations nationales et internationales, participation et ouverture à la vie de la cité, gouvernance... Un travail qui reste indispensable pour demeurer un institut d'excellence.

L.G. : Une nouvelle rentrée prometteuse, quels engagements de l'IRIAF ?

T.R. : Notre mission est la réussite universitaire et professionnelle de nos étudiants, la réussite de tous, tout en gardant l'exigence et le niveau de nos diplômes, nationalement et internationalement reconnus. Nous mettons en œuvre les moyens pédagogiques, les conditions d'encadrement, pour cela. Aux étudiants d'apporter leur investissement, leur travail, leur maturité et leur sérieux. Aux divers intervenants de continuer à apporter les connaissances tant fondamentales que pratiques nécessaires aux futurs métiers de nos diplômés. L'IRIAF est une grande famille qui a pour mission, d'assurer votre avenir.

[Haut de page \[#retour\]](#)

DES APPRENANTS, PLUSIEURS RÉALITÉS

181 est le chiffre de ce début d'année universitaire. Il correspond au nombre d'inscrits dans les différentes formations de l'IRIAF (chiffre au 04/10/2013). Mais, par définition si les inscrits sont des « apprenants », ils ne sont pas tous étudiants. Cela serait trop simple. Il existe plusieurs statuts lors de l'inscription, chaque statut révélant une réalité différente.

La diversité des statuts des « apprenants »

Cette année universitaire 2013/2014, même en simplifiant, nécessite de faire la différence entre 6 statuts différents ! A côté des étudiants « classiques » (en formation initiale), nous avons des étudiants-salariés (contrat d'apprentissage), des salariés-étudiants (contrat de professionnalisation), des personnes qui reviennent dans le système universitaire (reprise d'études), des personnes qui veulent avoir accès aux enseignements sans être évaluées (auditeur libre) et des salariés qui suivent la formation dans des conditions particulières (plan de formation).

La formation initiale désigne la première formation obtenue au terme d'un cycle d'étude. Cette année, l'IRIAF compte **136 étudiants en formation initiale, soit 76% de ses effectifs**. Sous ce statut, nous comptons aussi les **15 étudiants-salariés en contrat d'apprentissage**. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle validée par un diplôme ou un titre professionnel. Ce contrat alterne des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel en centre de formation (IRIAF) et des périodes de travail en entreprise pour mise en application des savoir-faire.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié.

Son objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle,...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. Le contrat alterne des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel, et des périodes de travail en entreprise dans une activité en rapport avec la qualification visée. Cette année universitaire, l'IRIAF compte **33 contrats de professionnalisation, soit 33 salariés-étudiants, ce qui représente 18% des effectifs**.

Le plan de formation regroupe l'ensemble des actions de formation, de bilan de compétences [<http://www.opcapl.com/employeurs/bilan-de-competences.asp>] et de Validation des Acquis de l'Expérience [<http://www.opcapl.com/employeurs/vae.asp>] (VAE) décidées par l'employeur et organisées au bénéfice des salariés. Destiné à adapter et à développer les connaissances, à accroître les compétences et à favoriser le maintien dans l'emploi, le plan de formation est élaboré en fonction des besoins de l'entreprise ou de l'établissement. La formation suivie dans le cadre du plan de formation est considérée comme l'exécution d'une mission professionnelle. Le salarié conserve l'ensemble des droits et obligations attachés à son contrat de travail et les heures de formation constituent un temps de travail effectif. Cette année universitaire, l'IRIAF dénombre la mise en place de **8 plans de formation, soit 4% des effectifs**.

La reprise d'études s'adresse à toute personne désirant s'inscrire à une formation de l'université après avoir interrompu ses études depuis plus de deux ans. Cette année universitaire, l'IRIAF dénombre **2 personnes en reprise d'études** (sans contrat de professionnalisation ni plan de formation spécifique), soit **1% des effectifs**.

Le statut d'auditeur libre permet à toute personne intéressée de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours, sans condition préalable de scolarité ou d'examen. Les auditeurs libres assistent aux cours dans la limite des places disponibles mais ne passent pas les examens correspondant. Ils ne peuvent recevoir aucune attestation de niveau ou d'assiduité. Cette année universitaire, l'IRIAF compte **2 auditeurs libres, soit 1% des effectifs**.

Cette diversité est à votre service. Apprenants, professionnels, futurs recruteurs, quels que soient vos besoins, l'IRIAF et l'Université de Poitiers peuvent y répondre par un dispositif spécifique adapté.

18 nationalités représentées

En parallèle à cette hétérogénéité de statuts, les inscrits à l'IRIAF représentent 18 nationalités différentes. La richesse de cette diversité culturelle est aussi une force de l'Institut.

Si 133 inscrits sont de nationalité française (74% des effectifs), 48 ont une autre nationalité. L'IRIAF recense ainsi 18 nationalités différentes : 10 de nationalité **algérienne**, 5 de nationalités **béninoise**, 5 de nationalité **marocaine**, 5 de nationalité **sénégalaise**, 4 de nationalité **ivoirienne**, 3 de nationalité **chinoise**, 2 de nationalité **burkinabé**, 2 de nationalité **camerounaise**, 2 de nationalité **gabonaise**, 2 de nationalité **guinéenne**, 2 de nationalité **mauritanienne**, 1 de nationalité **congolaise**, 1 de nationalité **malgache**, 1 de nationalité **nigérienne**, 1 de nationalité **équatorienne**, 1 de nationalité **péruvienne** et 1 de nationalité **tunisienne**.

181 inscrits dans 8 années de formation

Pour finir cette liste de données chiffrées se voulant être un panorama des inscrits 2013/2014 de l'IRIAF, dénombrons le nombre d'inscrits par année de formation :

Licence Professionnelle Statistique de la Protection Sociale (LPSPS) : 4 inscrits (=*).

Licence Sciences du Danger (L3SD) : 34 inscrits (+89%*).

1^{ère} année du Master Management des Risques des Systèmes d'Information (M1 MRSI) : 9 inscrits (-25%*).

2^{ème} année du Master Management des Risques des Systèmes d'Information (M2 MRSI) : 18 inscrits (+29%*).

1^{ère} année du Master Management des Risques Industriels et Environnementaux (M1 MRIE) : 24 inscrits (-25%*).

2^{ème} année du Master Management des Risques Industriels et Environnementaux (M2 MRIE) : 40 inscrits (=*).

1^{ère} année du Master Statistique et Actuariat appliqués aux Risques en Assurances Dommages et Santé (M1 SARADS) : 32 inscrits (+89%*).

2^{ème} année du Master Statistique et Actuariat appliqués aux Risques en Assurances Dommages et Santé (M2 SARADS) : 20 inscrits (+25%*).

Finalement, l'IRIAF compte 181 inscrits cette année universitaire (153 en 2012/2013), soit une augmentation de 18.30%*.

*Evolution par rapport aux inscrits dénombrés lors du Conseil d'Administration du 18 septembre 2012.

[Haut de page \[#retour\]](#)

Le cousinage

Avec la collaboration précieuse de nos partenaires (l'Escale, l'association Prevrisk, l'AURA, la Ville de Niort et les autres collectivités territoriales), l'IRIAF met tout en œuvre pour bien accueillir les étudiants étrangers.

L'initiative des étudiants de l'IRIAF est à ce titre remarquable. Via l'association Prevrisk, ils proposent un système de « cousinage ». Un cousin (parrain) étudiant accepte d'accueillir le nouvel étudiant. Il s'efforce de l'aider dès le début de sa candidature jusqu'à son arrivée. Il peut ainsi, en collaboration avec le service scolarité de l'IRIAF, l'accompagner dans ses démarches administratives et répondre à ses questions. Vous pouvez contacter l'association PREVRISK par mail : prevrisk_gdr@yahoo.fr [mailto:prevrisk_gdr@yahoo.fr].

L'année prochaine ce nouvel étudiant prendra le relais et aidera, à son tour, le nouvel arrivant. L'objectif de ce dispositif original est de faire en sorte que le séjour de tous nos étudiants reste un moment fort d'enrichissement et de partage culturel avec l'ensemble de la communauté sur le territoire niortais.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr